



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120362

CESSION DE TERRAINS A HSDS ALLEE CLARIS DE FLORIAN -  
REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE CADRE DU PRUS

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi  
03 juillet 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

***Conseillers :***

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - Mme Pilar BAUDIN

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

**Excusés :**

***Conseillers :***

- M. Bernard JOURDAIN

**URBANISME ET FONCIER**

**CESSION DE TERRAINS A HSDS ALLEE CLARIS DE FLORIAN -  
REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE CADRE DU  
PRUS**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le projet de rénovation urbaine et sociale prévoit de construire au Clou-Bouchet des logements neufs en compensation de ceux démolis. En ce sens, il avait été pris acte que le cœur d'îlot ciblé par la Ville entre l'allée Claris de Florian et la rue des Equarts, une fois achevées les acquisitions des parcelles par la Collectivité, permettait à HSDS de réaliser une opération d'une dizaine de logements neufs.

Il est maintenant possible de céder les terrains concernés à HSDS au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup>, conformément à la convention ANRU et à l'avis de France Domaine. Cette cession est soumise à la législation concernant la TVA sur la marge.

Les terrains sont cadastrés section DR n° 829 – 480 – 831 – 841 – 476 et 839 de superficies respectives de 312 m<sup>2</sup> - 407 m<sup>2</sup> - 780 m<sup>2</sup> - 340 m<sup>2</sup> - 740 m<sup>2</sup> et 1075 m<sup>2</sup>, soit en tout une superficie de 3654 m<sup>2</sup>.

La recette sera imputée au budget de l'exercice en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à HSDS des parcelles DR n°829 – 480 – 831 - 476 et 839 au prix global de 78 195,60 € TTC, TVA sur marge incluse. Le prix hors TVA sur marge s'élève à 77 835,22 €. La marge est égale à 5 148,22 € au taux de 7 % soit 360,38 € ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droit en résultant étant supportés par l'acquéreur.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**